

REPUBLICQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
DES FINANCES ET DU PLAN

*Direction centrale des Marchés publics*

001683 N° MEFP/DCMP/DFCE/09

Dakar, le

10 AVR. 2019

**Le Directeur**

**OBJET :** demande d'avis pour classer sans suite une procédure et procéder à sa relance appel d'offres restreint international en procédure d'urgence.

**REFERENCE :** votre lettre n°086/RECTORAT du 27 mars 2019.

Par lettre citée en référence et enregistrée le même jour sous le numéro **01868**, vous sollicitez l'avis de la Direction centrale des Marchés publics (DCMP) sur le classement sans suite et la relance par appel d'offres restreint international (AORI) en procédure d'urgence du marché relatif à **l'acquisition de matériel de simulation (simulateur parturiente haute-fidélité, mannequin de simulation nouveau-né, pélvitrainer, simulateur d'accouchement interactif etc).**

A l'appui de votre requête, vous informez que la seule offre évaluée conforme dépasse largement le montant prévisionnel. Aussi vous joignez au dossier les documents suivants:

- le rapport d'évaluation des offres;
- le procès verbal d'ouverture des plis;
- le procès verbal de carence;
- le dossier d'appel d'offres.

En retour, sur la base des informations et documents fournis, la Direction centrale des Marchés publics (DCMP), n'a pas d'objection au classement sans suite de la procédure susmentionnée.

Par ailleurs, les éléments de la requête n'établissent pas une situation d'urgence causée par des circonstances particulières « qui justifient une action rapide de l'autorité pour prévenir un danger ou un retard préjudiciable ».

Au

**Professeur Ibrahima THIOUB, Recteur  
De l'Université Cheikh Anta Diop  
DAKAR**



En outre, il y a lieu de noter que votre requête plaide pour une réduction des délais de passation plutôt qu'une restriction de la concurrence.

Par conséquent, sur la base des informations fournies, la DCMP vous recommande de procéder à l'appel d'offres ouvert international (AOI) en procédure d'urgence, sous réserve de la transmission de l'avis de non objection de la banque.



Ministère de l'Economie des Finances et du Plan  
Le Directeur  
Direction Générale des Marchés Publics  
Abraham GUEYE